



SOMMAIRE

	<i>Page</i>
Point 14 de l'ordre du jour:	
Questions relatives à la science et à la technique	
a) Tendances principales de la recherche dans le domaine des sciences exactes et naturelles, diffusion des connaissances scientifiques et application de ces connaissances à des fins pacifiques	5

Président: M. Foss SHANAHAN (Nouvelle-Zélande).

Présents:

Les représentants des Etats suivants: Afghanistan, Brésil, Bulgarie, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Ethiopie, France, Italie, Japon, Jordanie, Nouvelle-Zélande, Pologne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Salvador, Union des Républiques socialistes soviétiques, Uruguay, Venezuela.

Les observateurs des Etats Membres suivants: Colombie, Indonésie, Irak, Irlande, Portugal, Roumanie, Sénégal, Tchécoslovaquie, Yougoslavie.

Les observateurs des Etats non membres suivants: République fédérale d'Allemagne, Saint-Siège, Suisse.

Les représentants des institutions spécialisées suivantes: Organisation mondiale de la santé, Organisation météorologique mondiale.

Le représentant de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

POINT 14 DE L'ORDRE DU JOUR

Questions relatives à la science et à la technique

- a) Tendances principales de la recherche dans le domaine des sciences exactes et naturelles, diffusion des connaissances scientifiques et application de ces connaissances à des fins pacifiques (E/3362/Rev.1, E/3469, E/3488 et Add.1, E/3505 et Add.1 à 3 et Add.1/Corr.1)

1. Le PRÉSIDENT rappelle que, par sa résolution 804 B (XXX), le Conseil a décidé de surseoir jusqu'à la présente session à l'examen détaillé de l'Etude sur les tendances principales de la recherche dans le domaine des sciences exactes et naturelles, la diffusion des connaissances scientifiques et leur application à des fins pacifiques. Le Conseil est actuellement saisi d'un texte révisé de l'Etude, sous forme imprimée (E/3362/Rev.1), ainsi que des observations présentées par les institutions spécialisées compétentes et par les gouvernements des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies ou membres des institutions apparentées au sujet des questions que pose cette Etude (E/3469, E/3488 et Add.1, E/3505 et Add.1 à 3 et Add.1/Corr.1).

2. M. KLUTZNICK (Etats-Unis d'Amérique) déclare que la délégation des Etats-Unis se félicite d'avoir

l'occasion de rediscuter cette Etude à la lumière des intéressantes observations des institutions spécialisées compétentes et des Etats Membres. La science ne peut plus être considérée comme le domaine exclusif des savants. Bon nombre des travaux spécifiquement proposés dans l'Etude sont, semble-t-il, déjà en préparation dans les institutions compétentes, ce qui montre que, sous sa forme préliminaire, l'Etude a déjà contribué à centrer l'attention et à susciter l'action. Il convient d'espérer que l'édition révisée sera largement diffusée, car elle intéressera et renseignera les hommes de science aussi bien que les profanes et elle incitera les gouvernements et le grand public à soutenir les institutions des Nations Unies dans leur œuvre d'application de la science et de la technique. Il faut se rendre compte que la révolution scientifique et technique ne se ralentira vraisemblablement pas. Toutefois, il doit être nettement entendu que les savants doivent être libres — c'est là un droit fondamental — de faire des recherches et des expériences et de penser, sans être liés par un objectif fixé d'avance.

3. En ce qui concerne l'examen que le Conseil peut faire de l'Etude, et plus particulièrement de sa troisième partie, les représentants n'étant pas hommes de science, on ne peut guère attendre d'eux qu'ils discutent les recommandations spéciales mais ils pourraient sans doute faire d'utiles observations sur les recommandations générales. La délégation des Etats-Unis reconnaît que les programmes actuels répondent dans une large mesure aux besoins les plus urgents; il n'est donc pas besoin de créer un nouvel organisme intergouvernemental. Les institutions spécialisées qui existent déjà, ainsi que les nombreuses organisations scientifiques internationales non gouvernementales ont toute compétence pour traiter les questions courantes. Ces organisations pourraient, le cas échéant, entreprendre des programmes temporaires analogues à l'Année géophysique internationale, pour coordonner et diriger des travaux qui viseraient un objectif particulier. Il sera peut-être alors préférable dans bien des cas de faire intervenir des services non gouvernementaux. Il ne faut pas laisser la bureaucratie étouffer la science. Les conférences scientifiques internationales ne peuvent être fructueuses que si les savants intéressés y participent pleinement et en assument la direction. Les échanges de renseignements requièrent avant tout la rapidité, condition plus facile à réaliser si l'on s'en tient à une discipline particulière ou à des domaines limités que si l'on adresse un grand nombre de rapports à un centre international, car l'envergure d'une telle opération complique à elle seule la diffusion des renseignements. Ce serait une erreur de donner une forme rigide aux échanges de renseignements, par la conclusion

d'accords spéciaux. Pour les échanges entre disciplines, l'UNESCO peut jouer le rôle principal.

4. En ce qui concerne les recommandations spéciales, il semble que l'Etude ait déjà suscité l'action; la délégation des Etats-Unis est persuadée que les institutions spécialisées pourraient mener à bien ces entreprises, sans que le Comité administratif de coordination ait à intervenir. Beaucoup de ces entreprises ont déjà éveillé l'intérêt de certains organismes et institutions de caractère non gouvernemental, et cet intérêt persistera sans aucun doute.

5. Quant à la proposition qu'a faite le Comité consultatif scientifique des Nations Unies de réunir une conférence des Nations Unies sur l'application de la science et de la technique dans l'intérêt des régions peu développées (E/3510), il est peu de questions qui relèvent aussi nettement de la compétence du Conseil. La réunion projetée aurait pour objet principal le progrès des pays peu développés; parmi les problèmes qui sollicitent l'attention du Conseil, il n'en est pas de plus important. La délégation des Etats-Unis appuie les recommandations du Comité consultatif et reconnaît que le succès de la conférence dépendra d'une large participation des pays peu développés.

6. D'autres aspects de la conférence appellent également un examen spécial. Premièrement, il conviendrait de concentrer les efforts sur un petit nombre de sujets. Qui trop embrasse mal étreint. Il faudra que le Secrétaire général prépare la conférence en étroite collaboration avec l'Agence internationale de l'énergie atomique et les institutions spécialisées: M. Klutznick constate avec satisfaction que les institutions ont déjà offert leur collaboration sans réserve. Deuxièmement, les préparatifs de la conférence devront être menés de concert avec le Comité consultatif scientifique, comme pour les deux conférences sur l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques, notamment en ce qui concerne la désignation du Secrétaire général de la conférence, la répartition des sujets et le choix des communications. Troisièmement, il faudra que la conférence soit une réunion d'information, de caractère objectif, et qu'elle n'ait pas à adopter de résolutions ni de conclusions. Quatrièmement, selon la pratique suivie par l'Organisation des Nations Unies pour les conférences techniques intergouvernementales, il conviendrait de n'inviter à la conférence que les Etats Membres de l'Organisation ou des institutions spécialisées. Cinquièmement, la conférence devra être financée sur le budget ordinaire de l'Organisation. Puisque cette réunion est appelée à procurer de grands bienfaits aux régions peu développées, tous les Membres de l'Organisation devraient contribuer à en régler les dépenses.

7. Le Gouvernement des Etats-Unis a pour politique de stimuler et de hâter le progrès économique et social dans le monde entier, et en particulier dans les pays peu développés; M. Klutznick espère donc que le Conseil approuvera par une résolution unanime les recommandations du Comité consultatif tendant à la réunion d'une conférence à Genève en 1962. Quelles que soient les divergences politiques qui séparent les membres du Conseil, il faut les oublier quand il s'agit

d'appliquer la science et la technique au profit des régions peu développées.

8. M. DUPRAZ (France) rappelle que la délégation française a toujours porté un vif intérêt à la recherche scientifique, non seulement pour elle-même, mais aussi pour tout le bien-être qu'elle peut apporter à l'humanité. C'est pourquoi il lui est particulièrement agréable qu'en exécution de la résolution 1260 (XIII) de l'Assemblée générale, un grand savant français, le professeur Pierre Auger, ait été chargé par l'Organisation des Nations Unies, d'accord avec l'UNESCO, de rédiger l'Etude sur les tendances principales de la recherche dans le domaine des sciences exactes et naturelles, la diffusion des connaissances scientifiques et leur application à des fins pacifiques. Cette Etude est un inventaire très complet et détaillé des divers aspects de la science. Le Conseil économique et social en a été saisi à sa trentième session mais a dû en reporter l'examen détaillé à sa trente-deuxième session. L'importance et le caractère technique des sujets traités, la présence dans de nombreuses délégations d'éminentes personnalités scientifiques justifieraient la création d'un comité spécial que le Conseil chargerait d'examiner cette question essentielle, quelque peu étrangère à la compétence des comités existants. Un débat en séance plénière pourrait s'engager vers la fin de la session sur la base du rapport du comité spécial.

9. M. LESETCHKO (Union des Républiques socialistes soviétiques) estime qu'il est d'une grande importance que le Conseil débattre de questions relatives à la science et à la technique, car ces questions ont un intérêt pratique considérable pour les pays industriels comme pour les pays peu développés. L'expérience de son propre pays démontre nettement combien l'avancement de la science et de la technique peut favoriser le développement économique: les progrès rapides de l'Union soviétique sont dus en grande partie aux réalisations de ses savants.

10. Dans le monde d'aujourd'hui, les acquisitions scientifiques tiennent moins aux travaux de tel ou tel savant en particulier qu'à ceux de groupes de spécialistes, d'ingénieurs et de travailleurs. La mise au point des satellites, des fusées, des avions aux performances miraculeuses, l'automatisation et la mécanisation de l'industrie illustrent la valeur des efforts collectifs dans le domaine de la création scientifique. Le travail collectif de mise au point de nouvelles techniques a enrichi le talent et le génie de certains savants, tels que M. Toupolev, éminent ingénieur de l'aéronautique, sous les ordres directs duquel travaillent une grande équipe de savants et plusieurs services de recherche, M. Semenov, dont les recherches chimiques sont connues du monde entier, M. Dikouchine, célèbre par sa réalisation de moteurs très puissants, ou M. Keldych, président de l'Académie des sciences.

11. L'Union soviétique est un des grands artisans de la révolution qui transforme actuellement la science et la technique. On y compte plus de 350.000 travailleurs scientifiques, dont près de 11.000 docteurs ès sciences et environ 100.000 diplômés; elle a plus de 3.500

organisations scientifiques, dont 1.400 instituts de recherche.

12. L'Union soviétique a fourni une importante assistance technique aux pays peu développés, soit par l'intermédiaire de l'Organisation des Nations Unies et de ses institutions spécialisées, soit à titre bilatéral. Elle a fondé à Moscou l'Université Lumumba qui, en formant à la science et à la technique les citoyens des pays peu développés, accomplit une œuvre remarquable. Beaucoup de citoyens de ces pays font leurs études dans d'autres établissements d'enseignement supérieur de l'Union soviétique en vertu d'accords bilatéraux; l'Union soviétique a entrepris la construction d'une université et d'un institut technique en Indonésie, d'une école supérieure d'ingénieurs au Cambodge, d'une école technique du niveau secondaire en Ethiopie et d'écoles de formation technique en Irak, dans la République arabe unie et dans beaucoup d'autres pays. En collaboration avec l'UNESCO, elle a créé un institut technique à Bombay. Elle a également envoyé des professeurs et d'autres travailleurs scientifiques qualifiés organiser des cours dans les universités des pays peu développés. Ces exemples ne sont que quelques-uns de ceux que l'on pourrait donner de l'assistance fournie par l'Union soviétique aux pays en voie de développement.

13. Le Congrès des travailleurs scientifiques de l'Union soviétique, qui s'est tenu en juin 1961, a pris des décisions concernant le développement futur de la science et de la technique dans l'Union soviétique et l'extension des échanges internationaux de connaissances scientifiques. Le Congrès a décidé qu'étant donné l'importance des contacts et de la collaboration avec les grands savants des autres pays, les savants soviétiques renforceraient leurs relations avec leurs collègues étrangers en vue de résoudre dans l'intérêt de la paix et du progrès les problèmes vitaux du monde contemporain.

14. En ce qui concerne l'Etude, certaines des questions mentionnées dans la troisième partie, lutte contre certaines maladies, catastrophes naturelles et pollution

de l'atmosphère, peuvent faire l'objet d'une coopération internationale, mais en matière de recherche spatiale et dans certaines branches de la physique nucléaire cette coopération présente des difficultés. Dans ces domaines particuliers, il serait indispensable de procéder à des consultations préalables et peut-être de conclure des accords internationaux au sujet de la forme et de la portée de la coopération.

15. M. Lesetchko regrette que l'on n'ait pas demandé aux savants soviétiques de participer directement à l'élaboration de l'Etude et que les idées de ces savants y soient exposées de manière inexacte ou, dans certains cas, n'y soient pas exposées du tout. En outre, comme il y a encore eu du retard dans la mise au point du texte russe de l'Etude et des documents connexes, la délégation soviétique n'a pas pu les étudier d'aussi près qu'elle aurait voulu le faire; elle se réserve le droit de revenir ultérieurement sur ces documents. Il serait utile qu'un comité procède à un examen détaillé de l'Etude et rédige à son sujet un projet de résolution.

16. La délégation soviétique appuie la proposition faite par le Comité consultatif scientifique des Nations Unies, de réunir une conférence des Nations Unies sur l'application de la science et de la technique dans l'intérêt des régions peu développées, et le Gouvernement soviétique est disposé à participer à cette conférence. M. Lesetchko approuve les recommandations formulées par le Comité consultatif scientifique dans la partie intitulée « Thème et ordre du jour de la conférence », et en particulier les points ii): « Accélération du développement industriel dans les régions considérées, grâce à la mise en œuvre des acquisitions les plus récentes de la science et de la technique » et iii): « Développement de l'agriculture dans les régions peu développées, par la mise en œuvre des acquisitions les plus récentes des techniques agricoles ». Si l'on donne suite à ces recommandations, les résultats de la conférence présenteront un réel intérêt pour les régions peu développées.

La séance est levée à 16 h. 15.